

22.11.2011 - 07:57 Uhr

comparis.ch : sondage 13e salaire et bonus - Augmentation du budget loisirs

Zürich (ots) -

Remarque : le graphique « Dans quoi passera la plus grande partie de votre 13e salaire ou de votre bonus ? » peut être téléchargé en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

D'après une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur Internet, ces prochaines semaines, 3 employés sur 4 recevront un 13e salaire ou s'attendent à un bonus cette année. Ce sondage révèle que la majeure partie de ce revenu additionnel passera dans les loisirs ou les impôts ou alors qu'il sera déposé sur un compte épargne. De plus, les Romands investiraient plus volontiers dans leur temps libre que les Suisses allemands et les Tessinois.

C'est l'automne, voilà qu'arrivent les dernières fiches de paie, et la plupart des employés vont recevoir un 13e salaire ou comptent sur un bonus cette année. (1) En effet, il ressort d'une enquête représentative menée par comparis.ch, le comparateur sur Internet, que 54 % des travailleurs suisses bénéficieront d'un 13e salaire uniquement, alors que 19 % escomptent également un bonus et un petit groupe de 5 % prévoit les deux. Ainsi, 77 % au total, soit environ 3 personnes sur 4, se verront octroyer une composante de salaire supplémentaire. Toutefois, une proportion importante (23 %) ne recevra ni 13e ni bonus.

Loisirs, impôts, épargne

Dans le cadre de son enquête, comparis.ch a également voulu savoir comment Monsieur et Madame Tout-Le-Monde allaient dépenser leur prochain revenu additionnel. À cet effet, elle a interrogé 1245 employés de 15 à 65 ans, qui bénéficient d'un 13e salaire, s'attendent à un bonus ou qui recevront les deux. Un tableau très clair ressort de ce sondage, réalisé début novembre par l'institut d'études de marché Link, à la demande de comparis.ch : les suppléments au salaire mensuel ordinaire sont dépensés dans trois domaines, à parts quasiment égales.

Réponse la plus citée avec 25 % : utilisation du 13e salaire ou du bonus principalement pour les loisirs (voir graphique), ceux-ci étant très différents les uns des autres (vacances, voyages, shopping, automobile, cadeaux, fêtes et sorties ou encore sport). Richard Eisler, CEO de comparis.ch, déduit de ce résultat que « 1 Suisse sur 4 se trouve dans la situation privilégiée où il peut considérer cet argent comme un complément bienvenu sans avoir à compter dessus pour couvrir ses dépenses ».

Cette conclusion ne vaut toutefois que pour une partie de la population, car presque autant de participants (22 %, soit la deuxième réponse la plus fréquente) affirment qu'ils utiliseront ces compléments avant tout pour payer leurs impôts. Richard Eisler explique que « pour ces gens, le 13e ou le bonus font partie intégrante du budget familial, et ils ne pourraient s'en passer ». En troisième position, un bon vieux cliché helvétique : 19 % placent ce revenu supplémentaire sur un compte d'épargne ou effectuent un placement.

Outre ces trois domaines, le 13e ou le bonus passent souvent dans la couverture des frais quotidiens. Environ 1 personne sur 11 dévoile en utiliser une grande partie pour les factures, les assurances (automobile, ménage, voyage) ou les coûts de la vie courante. Ainsi, un groupe assez important en proportion dépend des compléments de salaire pour financer son quotidien.

Tendance : impôts en Suisse alémanique, loisirs en Romandie

Il est intéressant de constater que ce revenu supplémentaire est dépensé de manière différente en fonction de la région linguistique. Tout d'abord, les Suisses alémaniques (23 %) dépensent bien plus souvent le principal de leur 13e salaire ou de leur bonus pour les impôts que leurs homologues francophones (16 %). À l'opposé, les Romands tablent davantage sur leurs loisirs : 30 % des personnes interrogées contre tout juste 24 % du côté alémanique. Les frais quotidiens jouent également un rôle plus important pour ces premiers : 13 % contre un petit 8 % dans l'autre camp ont cité cette utilisation de leur 13e salaire ou de leur bonus.

Quant aux Tessinois, ils sont, à l'image des Alémaniques, bien moins nombreux à dépenser pour leurs loisirs (20 %). Parallèlement, avec 17 % de mentions, on remarque que les Tessinois ont plutôt tendance à utiliser cet argent pour couvrir leurs frais quotidiens, parfois par nécessité.

(1) La différence entre ces deux composantes supplémentaires réside dans le fait que le 13e salaire, fixé

contractuellement, représente une obligation pour l'employeur alors que le versement d'un bonus est en principe facultatif.

Contact:

Richard Eisler

CEO

Tél. : 044 360 34 00

E-mail : media@comparis.ch

www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100708597> abgerufen werden.